

# Conférence de l'entente

Le Havre, le 19 juin 2026



## Déclaration commune

Depuis des siècles, la Seine façonne les paysages, les villes, les activités économiques et les modes de vie des territoires qu'elle traverse. Elle a porté les échanges, accompagné l'essor industriel du pays, relié Paris à la mer et ouvert la France aux grands flux européens et mondiaux. Dès le XIX<sup>e</sup> siècle, l'historien Jules Michelet voyait en elle « *le premier de nos fleuves, le plus civilisable et le plus perfectible* », celui qui avait reçu « *de bonne heure l'empreinte de la civilisation* »<sup>1</sup>. À travers cette formule, il soulignait déjà le rôle singulier de la Seine dans la construction économique, culturelle et politique de notre pays.

Cette intuition demeure d'une remarquable actualité. La Seine relie plus de 9 millions d'habitantes et d'habitants, rassemble le premier corridor industriel et logistique français et concentre des patrimoines naturels, culturels et économiques exceptionnels. À l'heure où la transition écologique, la réindustrialisation ou encore la souveraineté énergétique et alimentaire appellent des réponses collectives, l'Axe Seine apparaît plus que jamais comme un corridor d'intérêt national et un territoire stratégique pour notre pays et pour l'Europe.

C'est cette conviction qui rassemble la Ville de Paris, la Métropole du Grand Paris, la Métropole Rouen Normandie, Le Havre Seine Métropole et les douze intercommunalités membres de l'Entente Axe Seine. Parce que nous partageons un même fleuve, nous partageons également une même responsabilité : faire de la Seine l'un des territoires où s'inventent les réponses aux grands défis du XXI<sup>e</sup> siècle.

Depuis sa création en 2022, l'Entente Axe Seine a permis de structurer un dialogue inédit entre les territoires et d'engager des initiatives concrètes au service de la transition écologique, du développement économique, de l'innovation et de l'attractivité du corridor. Forte de cette dynamique collective, elle ouvre aujourd'hui une nouvelle étape de son action et affirme une ambition renouvelée pour les années à venir, articulée autour de quatre priorités complémentaires.

---

<sup>1</sup>Jules Michelet, "Tableau de la France" (1961), p. 60

## 1 Une vallée de la Seine moteur des transitions écologiques et énergétiques

Le fleuve concentre les défis environnementaux auxquels nos territoires sont confrontés : accélération des risques climatiques, tension sur la ressource en eau, recul de la biodiversité, artificialisation des sols, vulnérabilité énergétique. Mais il concentre également une part fondamentale des solutions. Nous voulons ainsi faire de l'Axe Seine un territoire de référence en matière d'adaptation au changement climatique et de transition écologique, capable d'inventer des réponses communes à l'échelle du bassin.

La réponse aux défis climatiques passe d'abord par une transformation de notre modèle énergétique. La création en 2022 de la Société d'Économie Mixte Axe Seine Énergies Renouvelables (SEM ASER) marque une étape majeure dans cette trajectoire. Elle traduit la volonté des territoires de développer ensemble la production d'énergies renouvelables, d'accompagner la décarbonation des activités économiques et de renforcer l'autonomie énergétique du corridor. La SEM ASER vise d'ici 2030 un élargissement de ses investissements à toutes les énergies renouvelables, thermiques et électriques, pour faire en sorte que tous nos usages énergétiques soient décarbonés, qu'il s'agisse de nos mobilités, de notre industrie, de nos bâtiments.

Face à l'intensification des épisodes de sécheresse, des inondations, des phénomènes de submersion et de l'érosion de la biodiversité, nous renforcerons également les coopérations entre collectivités afin de mieux partager les connaissances, coordonner les stratégies d'adaptation et développer une culture commune de la prévention. Dans cette perspective, la gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations (GEMAPI) constituent un levier essentiel d'action collective. Les membres de l'Entente poursuivront leurs efforts pour renforcer la prévention des risques, améliorer l'anticipation des crues et accompagner les territoires dans leur adaptation aux conséquences du changement climatique. Cette mobilisation passe par la sensibilisation des habitants et des élus ; l'Entente pourra être le lieu d'échanges stratégiques et d'outillages opérationnels pour construire vision et gouvernance communes sur les impacts du réchauffement climatique, associant acteurs publics (État, collectivités, établissements publics), économiques et riverains.

La création d'un projet de trame verte et bleue vise à faire de la Seine un corridor écologique, tout en conciliant l'ensemble des usages du fleuve : baignade, loisirs, transport fluvial, accès aux berges dans un contexte de réchauffement climatique et de vulnérabilité écologique (pollutions, espèces invasives, biodiversité menacée).

## 2 Un corridor économique et industrialo-portuaire durable et innovant

À l'heure où la réindustrialisation s'impose comme un impératif économique, écologique et stratégique, l'Axe Seine dispose d'atouts uniques. Héritier d'une longue tradition industrielle, adossé au premier ensemble portuaire français et irrigué par un réseau fluvial, ferroviaire et routier reliant le Grand Paris à la mer, il constitue l'un des principaux territoires de production et d'échanges du pays. Notre ambition est de mettre cette puissance industrielle au service de la transition écologique. Cela suppose en partie de décarboner les activités industrielles et portuaires, mais aussi de transformer durablement l'organisation des flux de marchandises.

À cet égard, le fleuve représente un levier stratégique majeur. En favorisant le développement du transport fluvial et ferroviaire, il permet de réduire l'empreinte carbone de la logistique, de limiter la dépendance au transport routier et de construire une chaîne de transport plus sobre, plus compétitive et plus résiliente. Les progrès enregistrés ces dernières années témoignent de cette dynamique : la part du transport fluvial est passée de 10 % à 12 %, tandis que celle du ferroviaire progressait de 5 % à 8 %. Si ces évolutions demeurent encore modestes, elles traduisent une trajectoire encourageante portée par les investissements engagés par HAROPA PORT et Voies navigables de France, avec l'objectif de renforcer durablement la place du transport massifié dans les échanges entre le Grand Paris et la mer. La signature d'une convention de coopération entre l'Entente Axe Seine, HAROPA PORT et Voies navigables de France en décembre 2025 marque une nouvelle étape dans cette mobilisation collective. Elle vise à accélérer le report modal vers la voie d'eau et à accompagner la décarbonation des chaînes logistiques. Le lancement de la Chaire Logistique du Conservatoire national des arts et métiers, co-financée par les membres fondateurs de l'Entente, participe de la même ambition en faisant de l'Axe Seine un territoire d'expérimentation et d'innovation au service de la logistique durable. Les résultats de cette recherche universitaire aiguilleront l'action de l'Entente sur ce volet.

Pour améliorer cette attractivité, le développement des mobilités est une étape incontournable. Les membres de l'Entente réaffirment leur soutien à la réalisation de la Ligne Nouvelle Paris-Normandie. Ce projet représente un investissement déterminant pour l'avenir du corridor, pour les déplacements du quotidien, pour la compétitivité économique et pour le développement du fret ferroviaire. Nous saluons les efforts de l'État et du préfet Castel ayant permis de faire émerger les conditions d'un consensus autour de sa réalisation.

La réussite de cette réindustrialisation suppose également de préserver et de valoriser le foncier stratégique du corridor. Les espaces économiques situés en bord de Seine, qu'ils soient en activité ou issus d'anciennes friches industrielles, constituent une ressource précieuse pour accueillir les activités productives de demain. Nous engagerons ainsi une démarche coordonnée de recensement, de requalification et de reconversion des friches industrielles du corridor. En associant les opérations de dépollution, de renaturation lorsque cela est pertinent, et de réaménagement économique, cette stratégie permettra de faciliter l'implantation d'activités industrielles, logistiques et agricoles compatibles avec les objectifs de transition écologique et de sobriété foncière.

### 3 Une vallée attractive, nourricière et touristique

La force d'un territoire se mesure aussi à sa capacité à attirer et à accueillir des publics variés, grâce à son patrimoine et la qualité de vie offerte. La vallée de la Seine dispose à cet égard d'atouts exceptionnels. Patrimoines historiques, paysages fluviaux, création artistique, événements culturels, savoir-faire agricoles, qualité des espaces naturels : l'Axe Seine constitue l'une des grandes destinations françaises. L'Entente a initié le travail « Destination Seine » visant à structurer une offre touristique à l'échelle du bassin. Près d'une centaine d'acteurs du tourisme et de la culture ont été mobilisés pour identifier et faire évoluer les offres existantes vers des expériences de tourisme créatif accessibles toute l'année. Les premiers travaux confirment la nécessité de renforcer les infrastructures liées aux usages touristiques du fleuve et d'explorer le développement d'une programmation événementielle commune. Le diagnostic consolidé des offres, présenté à l'automne 2026, permettra de préciser les priorités opérationnelles et les moyens à mobiliser pour réussir la mise en œuvre de cette ambition collective.

Nous soutenons le développement des mobilités actives et de l'intermodalité à l'échelle du bassin. La Seine à Vélo, les connexions entre train, vélo et transport fluvial ainsi que les nouveaux services de mobilité participent à la construction d'un territoire plus accessible et plus décarboné, pour les habitants comme pour les touristes.

Parce qu'habiter un territoire suppose aussi pouvoir s'y nourrir durablement, nous poursuivons les actions engagées autour de l'association AgriParis Seine, créée en 2022. Son action contribue à relocaliser une économie agricole et alimentaire fondée sur les circuits courts, les productions locales et l'approvisionnement durable de la restauration collective. Le démonstrateur Seine Nourricière illustre cette ambition. Grâce à la mobilisation de moyens financiers dédiés à l'innovation, nous voulons accompagner l'émergence de nouveaux projets conciliant agriculture, alimentation, transition écologique et développement économique.

Enfin, renforcer l'attractivité de l'Axe Seine suppose de rapprocher davantage les habitants de leur fleuve. Longtemps perçue comme un espace de circulation ou d'activité économique, la Seine doit redevenir un espace de vie et de loisirs. Cette réappropriation passe par le développement de nouveaux usages : baignade, activités sportives et nautiques, accès et animations des berges..., qui seront, compte tenu du réchauffement climatique, des zones de fraîcheur indispensables à notre qualité de vie.

## 4 Une gouvernance unifiée et un modèle d'action publique renouvelé

Aucun territoire ne peut répondre seul aux grands défis de notre époque. La force de l'Entente Axe Seine réside précisément dans sa capacité à faire dialoguer les collectivités, les institutions, les acteurs économiques, le monde académique et la société civile et à faire entendre une voix commune.

Pour donner corps à cette ambition, nous poursuivons le développement d'outils communs d'observation, de suivi et d'évaluation. Mieux connaître les transformations du corridor, partager les données et disposer d'indicateurs communs constituent des conditions indispensables pour améliorer la coordination des politiques publiques et renforcer l'efficacité de l'action collective.

Cette dynamique de coopération s'appuiera également sur des temps réguliers d'échange et de mobilisation. Nous organiserons chaque année au moins deux Rencontres de l'Axe Seine réunissant collectivités, partenaires institutionnels, acteurs économiques, chercheurs et représentants de la société civile afin d'évaluer les avancées réalisées, de partager les expériences et de faire émerger de nouvelles coopérations.

Plus largement, nous affirmons notre volonté de porter ensemble la voix de l'Axe Seine auprès de l'État, de l'Union européenne et de l'ensemble des partenaires nationaux.

---

**Face aux défis de notre temps, les territoires de l'Axe Seine font le choix d'agir ensemble pour construire un modèle de développement plus durable, plus souverain et plus solidaire. Décarbonation de l'économie, mutations des mobilités et de l'habitat, préservation de la biodiversité, nous en avons la conviction, la Seine peut illustrer dès aujourd'hui et pour demain les grandes transformations positives du XXI<sup>e</sup> siècle qu'attendent ses riverains.**

**Nous avons la volonté de les préparer ensemble.**